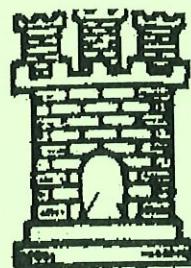




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Christophe PIRARD** demeurant à 4140 Sprimont, rue Piretfontaine 84.

Les terrains concernés sont situés à 4130 Esneux, rue Père Maron et cadastrés division 1, section F, ns°549B, 566A, 568B, 569B, 570B, 571A, 572A, 573C, 573D, 574B, 575C.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'une écurie** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- *le plan du volume principal doit s'inscrire dans un rectangle dont le rapport du mur gouttereau au pignon est compris entre 1,5 et 3 (dans le projet, il est de 1,35) ;*
- *les pignons doivent s'étendre sous toute la longueur des versants de toiture.*

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 mars 2023 au 20 mars 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be